

## CONVOCATION

Les citoyennes et citoyens actifs de la commune de Ponthaux sont convoqués en Assemblée communale ordinaire

le mardi 27 mai 2014 à 20h00 à la salle communale.

#### TRACTANDA:

- 1. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée communale ordinaire du 11 décembre 2013. Le procès-verbal est à disposition du public à l'Administration communale, durant les heures d'ouverture ou sur le site internet <a href="https://www.ponthaux.ch">www.ponthaux.ch</a>, rubrique « Bulletin d'information ». Il ne sera pas lu en assemblée.
- 2. Comptes 2013
  - 2.1. Présentation des comptes de Fonctionnement
  - 2.2. Présentation des comptes d'Investissements

Lecture du rapport de la fiduciaire MCM Conseils SA, organe de révision externe et de la Commission financière. Approbation des comptes.

- 3. Règlement scolaire approbation
- 4. Informations du Conseil communal
- 5. Divers

Le Conseil communal

#### LE MOT DU...

Au printemps, la nature s'affole, les fleurs s'ouvrent, les semences éclatent et les jeunes pousses s'empressent de sortir de terre pour voir enfin le soleil. Ce soleil qui depuis le 21 décembre n'a cessé se faire plus généreux, provoquant le réveil de la nature.

Avec la naissance de cette nouvelle saison, les êtres humains s'agitent également à leur tour laissant éclore toute une série d'idées nouvelles, tant sur le plan privé que sur le plan institutionnel.

Certains voudraient tout transformer et améliorer en faisant naître une foule d'idées nouvelles. Cependant, lorsque des idées ou des projets se concrétisent, la parade des « si et des mais » accompagnée de joutes verbales plus ou moins constructives ou destructives se met en marche.

Et bien souvent certaines critiques fusent avant même d'avoir compris le sens exact de la démarche, jetant de l'huile sur un feu qui vient à peine de s'allumer.

Je vous dis tout cela parce qu'au niveau de notre commune le vent du renouveau se fait aussi sentir, en effet, l'ère des fusions dictée par le Conseil d'Etat nous oblige à sortir de notre réserve.

Il y a dès lors un danger d'incompréhension et de dispute car chacun se sent pousser des ailes et tient à émettre ses idées qu'il pense meilleures que celles des autres.

D'aucuns n'hésitent pas à critiquer les autorités sur les priorités accordées au projet qui nous concerne, à savoir une éventuelle attirance pour la région Fribourg-Nord autrement dit la commune de Grolley.

Ce n'est qu'à la suite d'une évaluation des besoins correspondant au mieux à l'évolution de notre commune que votre conseil communal a décidé de prendre cette orientation.

Mais bien-entendu, dans la démocratie directe, le peuple reste souverain, et le dernier mot vous appartient chères concitoyennes et chers concitoyens.

S'il ressort qu'une majorité d'entre vous pensent que nous devons rester seuls en pensant que nous pourrons très bien nous débrouiller comme aujourd'hui par de bonnes collaborations intercommunales, et bien nous le resterons.

Si par ailleurs, la majorité de nos administrés pense qu'il serait préférable d'agrandir notre commune, ils le feront savoir démocratiquement lors des assemblées d'orientation ou de la votation qui suivra.

Mais il est inutile de s'échauffer les esprits car nous avons le temps pour bien réfléchir et décider en toute sérénité.

Alors en attendant, profitez bien de ce beau printemps et laissez éclore les pensées positives comme les fleurs de vos jardins.

Au nom du conseil communal, je vous souhaite un très bel été, réconfortés par des vacances de rêve assorties de rencontres et de moments festifs inoubliables.

Pierre Gumy, vice-syndic

# **COMMUNE DE PONTHAUX**

**RESULTATS FINANCIERS** 

2013

FONCTIONNEMENT ET INVESTISSEMENT

## Préambule

- Les comptes de fonctionnement de l'exercice 2013 sont clôturés avec un excédent de charges de Fr. 52'572.27 alors que le budget prévoyait une perte de Fr. 34'917.25.
- La perte est plus importante que prévue de Fr. 17'655.02. Elle résulte en partie de remboursements d'impôts trop perçus durant une période de 6 ans sur les prestations en capital pour un montant total de Fr. 28'188.80.
- Le budget a été tenu pour la plus grande partie des dépenses. Nous devons constater une baisse des rentrées de l'impôt sur le revenu qui a été en partie compensée par des montants plus élevés dans certains impôts spéciaux.

## Comptes de fonctionnement

- Administration, Ordre public, Culte, culture et loisirs, Santé, Transports et communications, Economie
  - Peu de variations par rapport au budget.

## Enseignement et formation

 Le dépassement important du budget aussi bien pour les charges que les produits provient du fait que notre commune gère les comptes du cercle scolaire de Prez, Noréaz et Ponthaux et pour ceci nous avons créé un compte supplémentaire portant le No 210. Sans ce compte le résultat aurait été pratiquement conforme au budget.

## Affaires sociales

Les charges sont légèrement inférieures au budget pour cette année.

## Protection – Aménagement de l'environnement

 Les charges sont plus élevées que le budget étant donné que nous avons créé une réserve pour des travaux futurs sur le réseau d'eau potable. Nous devons procéder ainsi étant donné que le bénéfice réalisé sur l'approvisionnement en eau ne peut pas être utilisé pour couvrir d'autres dépenses de la commune. Les frais d'entretien de la station de pompage des eaux usées ont aussi été plus importants et nous avons dû payer un premier amortissement bancaire pour les travaux réalisés En Beaumontant.

## Finances et Impôts

 Le dépassement des charges provient d'impôts et taxes non récupérables et de frais plus importants pour les rappels et poursuites. Les frais d'entretien de l'auberge communal ont été plus importants qu'estimés. L'impôt sur le revenu a été inférieur de Fr. 92'812.30 au budget. Les impôts spéciaux n'ont pas pu compenser la diminution de l'impôt sur le revenu.

## **BILAN**

- Les comptes du bilan présentent une fortune nette de Fr. 1'642'662.32, soit une diminution de Fr. 52'572.27 par rapport à 2012.
- Le bilan présente un total des actifs de Fr. 4'997'912.84. L'endettement s'élève à Fr. 2'589'527.65. La dette par habitant se monte à environ Fr. 3'726.00.

#### **COMPTE DE FONCTIONNEMENT AU 31.12.2013** Désignation Compte Comptes 2013 Budget 2013 Comptes 2012 Charges Charges Revenus Revenus Charges Revenus **ADMINISTRATION** 203'736.10 28'589.10 221'250.00 23'650.00 21'997.25 210'691.45 Assemblée communale, Conseil 34'714.45 40'800.00 36'825.91 communal.comm. 24'000.00 24'000.00 20'050.00 01.300.0 Traitement et jetons du Conseil communal 240.00 Jetons et frais de la Commission financière 400.00 390.00 01.300.1 844.50 01.300.2 Rémunération des scrutateurs 600.00 607.50 Jetons et frais de la Commission de naturalisation 1'000.00 300.00 01.300.4 Frais de publications, annonces 351.65 1'000.00 756.85 01.310.0 01.316.0 Frais de locations diverses 300.00 210.05 528.10 4'000.00 3'694.30 01.317.0 Dédommagements (déplacements, représent.) 5'158.20 3'500.00 5'525.21 01,318,0 Frais de convocations 3'592.00 01.318.1 Fiduciaire, contrôle des comptes 6'000.00 5'292.00 Administration générale 169'021.65 28'589.10 180'450.00 21'997.25 02 23'650.00 173'865.54 89'451.70 91'650.00 02.301.0 Traitement du personnel administratif 89'005.80 20'686.95 23'000.00 20'733.20 02,303,0 Cotisations aux ass. sociales AVS-APG-AC-AI Cotisations aux caisses de prévoyance (LPP) 15'367.40 18'100.00 19'702.90 02.304.0 6'734.25 02,305,0 Cotisations assurances maladie et accidents 6'500.00 6'089.40 5'335.00 5'000.00 2'650.00 02.309.0 Frais de cours, d'instruction etc. 3'881.80 5'500.00 5'129.40 02.310.0 Fournitures de bureau 1'364.90 02.311.0 Achats de machines et de mobilier de bureau 2'000.00 396.70 353.20 02.312.0 Eau, énergie, combustible 500.00 7'332.60 9'000.00 7'063.20 02.315.0 Entretien des machines et du mobilier 2'066.30 Frais de réceptions et de délégations 1'600.00 2'759.10 02.317.0 4'264.00 Assurances diverses, RC, mobilier, etc. 4'300.00 4'556.00 02.318.0 6'328.55 Frais administratifs (ports, tél, etc.) 5'500.00 5'639,24 02.318.1 1'135.90 Emoluments de chancellerie 3'000.00 1'536.80 02.318.2 100.00 02,318.4 Frais rappels, poursuites, etc. 800.00 02.319.0 Cotisations aux associations 1'000.00 800.00 172.10 336.65 02.320.0 Conférence des syndics 103.50 02.390.0 Imputations internes intérêt 100.00 310.65 3'600.00 7'200.00 Imputation interne amortissement 3'600.00 02.390.1 1'980.00 02.431.0 **Emoluments administratifs** 4'000.00 2'437.00 Remboursement Papier et copies par le Cercle scolaire 767.30 02.433.0 4'290.40 Remboursements de tiers et d'assurances 02.436.0 8'246.75 7'900.00 7'085.25 02.436.1 Retenues sociales sur salaires AVS-AC 1'292.05 Retenues sociales sur sal.Coll.mal.+acc. 1'150.00 1'048.90 02,436.2 9'612.60 02.436.3 Retenues sociales sur salaires LPP 9'100.00 8'576,10 2'400.00 1'500.00 2'850.00 02,439,1 Recettes bulletin d'information

Compte	Désignation	Compt	es 2013	Budge	et 2013	Compt	es 2012
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
1	ORDRE PUBLIC	30'060.25	15'353.90	31'000.00	14'500.00	31'338.80	14'533.30
12	Justice	15'816.50		16'400.00		19'290.00	
12.352.0	Part.au service intercommunal des curatelles	15'816.50		16'400.00		19'290,00	
14	Police du feu	12'008.50	15'182.25	11'900.00	14'500.00	10'160,50	14'319.05
14.300.0	Jetons et frais de la Commission			500.00			
14.352.0	Frais de répartition intercommunaux	12'008.50		11'400.00		10'160.50	
14.430.0	Taxes d'exemption sapeur-pompier		15'182.25		14'500.00		14'319.05
15	Militaire	600.00		800.00			
15,315,0	Entretien d'installations de tir	600.00		600.00			
15.317.0	Libération des militaires			200.00			
16	Protection civile	1'635,25	171.65	1'900.00		1'888.30	214.25
16.352.0	Frais de répartition intercommunaux	230.35		700.00		243.75	
16.352.1	Participation frais cantonaux PC	1'233.25		1'200.00		1'430.30	
16.380.0	Versement au fonds de réserve PC	171.65				214.25	
16.490.0	Imputation interne des intérêts fonds PC		171.65				214.25

Compte	Désignation	Compt	es 2013	Budge	t 2013	Compte	es 2012
		Charges	Revenus		Revenus		Revenus
2	ENSEIGNEMENT ET FORMATION	1'126'627.60	397'783.50	777'370.00	14'400.00	747'563.20	15'368.15
20	Ecole enfantine	63'555.85		63'100.00		57'463.75	
20.351.0	Participation aux dépenses cantonales	63'555.85		63'100.00		57'463.75	
21	Cycle scolaire obligatoire	516'084.35	4'269.45	540'350.00		518'382.45	968.15
21.310.0	Achat de fournitures scolaires			200.00		201.40	370,760,7040
21.311.0	Achat mobilier, matériel	655.90		2'300.00		258.80	
21.315.0	Entretien mobilier et matériel	The Party of		450.00		218.05	
21.318.0	Frais téléphone			800.00		718.65	
21.351.0	Particip.aux dép. cant. écoles primaires	272'202.15		273'600.00		267'090.65	
21.352.0	Participation au cercle scolaire primaire	48'207.10		66'000.00		52'502.50	
21.352.1	Participation cycle d'orientation	185'053.00		191'500.00		192'116.00	VALUE OF SAME
21,352,4	Participation Accueil extra-scolaire	6'401.85		1'700.00		1'216.40	
21.366.0	Camp de ski, patrouille et promenades scol.	3'564.35		3'800,00		4'060.00	
21.433.0	Particip.des parents à l'Accueil extra-scolaire		4'269.45				968.15
210	Cercle scolaire Prez-Noréaz-Ponthaux	379'114.05	379'114.05				
210.301.0	Traitement des chauffeurs de bus scolaire	110'962.35					
210.301.1	Traitement de pour tenue comptabilité	2'000.00					e especial de la companya de la comp
210.001.1	Cotisations aux ass. sociales AVS-APG-AC-AI -						
210.303.0	Cercle scol.	10'331.70					
210.304.0	Cotisations aux caisses de prévoyance (LPP) - Cercle scol.	2'086.30					
		719.80					
210,305.0	Cotisations assurances maladie et accidents -CS						
210.310.0	Fournitures scolaires (y.c. budget maîtresses)	111'299.15					
210.315.0	Entretien des machines et du mobilier	7'399.15					
210.315.1	Photocopieuse (maintenance, papier, leasing)	12'753.45					
210.317.0	Frais de réception, délégations	626.05					
210.317.1	Défraiement back office secrétaire, président, resp. établis	2'164.45	TILL IT I THE				
210.517.1	Bus scolaire	2 104.40					
210.318.0	(entretien,essence,impôts,ass.,rép.,pneus)	59'258.55					
210.318.1	Frais de port, téléphone, internet	2'190.55					
210.318.2	Divers	7'337.65					
210.322.0	Intérêts des dettes bus scolaire	3'842.55					Section of the Sectio
210,330,0	Amortissement mobilier et machine	24'822.35					
210.352.0	Amortissement des bus scolaire	21'320.00					
210,436,1	Retenues sociales sur salaires AVS-AC - CS		4'820.00				
210.436.2	Retenues sociales sur sal.Coll.mal.+acc CS		961.85				
210.436.3	Retenues sociales sur salaires LPP - CS	TO THE LINE	918.00				
210.452.0	Remb. de commune de Prez, frais scolaire		50'019.35				
210.452.1	Remb. de commune de Noréaz, frais scolaire		47'415.45				
210.452.2	Remb. de commune de Ponthaux, frais scolaire		96'494.80	1-1/7/	The second second		
210.452.3	Remboursement cantonal bus scolaire DICS		178'484.60				This area

Compte	Désignation	Compt	es 2013	Budge	et 2013	Compt	es 2012
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
22	Ecoles spécialisées	113'450.75		121'000.00		118'508.75	
22.351.0	Contrib.aux services auxilaires scolaires	5'527.10		5'100.00		5'347.60	
22.351.1	Instit.spécial. pour pers.handic école spécialisées	89'754.75		94'700.00		90'811.15	
22.366.0	Contrib. cours spéc. (logopéd., psychol.)	18'168.90		21'200.00		22'350.00	
23	Formation professionnelle	8'219.35		9'400.00		9'247.65	
23.351.0	Participation à l'Office cantonal	6'919.35		7'400.00		7'347.65	
23.366.0	Bourses d'apprentissage et d'études	1'300.00		2'000.00		1'900.00	
29	Bâtiment scolaire et administratif	46'203.25	14'400.00	43'520.00	14'400.00	43'960.60	14'400.00
29.300.0	Jetons et frais de la Commission scolaire	1'830.00		1'000,00		2'860,00	
29.301.0	Traitement du personnel de conciergerie	13'320.50		16'700.00		15'259.00	
29.311.0	Achat mobilier			500,00			
29.312.0	Electricité, eau, combustible	10'579.60		11'000.00		11'441.40	
29.313.0	Achat fournitures, marchandises	2'057.60		1'300.00		1'777.35	
29.314.0	Frais d'entretien des bâtiments	7'191.75		3'000.00		1'511.50	
29.315.0	Entretien des machines et du mobilier					39.95	
29.318.0	Assurances diverses, mobilier, ECAB	3'084.70		2'000.00		3'080.60	
29,390,0	Imputation interne des intérêts rénov.école	3'519.10		3'400.00		3'370.80	
29.390.1	Imputation interne amortissement rénov.école	4'620.00		4'620.00		4'620.00	
29.427.0	Loyer appartement de service		14'400.00		14'400.00		14'400.00

Compte	Désignation	Compt	es 2013	Budge	t 2013 Co	mptes 2	012
		Charges	Revenus	Charges	Revenus Charges	Rev	venus
3	CULTE, CULTURE ET LOISIRS	35'977.65	450.00	41'800.00	34'55	59.40	2'934.00
30.	Culture	29'272.95		30'800.00	297	227.55	
30.351.0	Participation aux dépenses du Conservatoire	23'789.45		25'000.00	24'9	51.45	
30.352.0	Participation Bibliothèque régionale Avry	4'283.50		4'300.00	4'	179.50	
30,365,0	Dons aux sociétés à but culturel	1'200.00		1'500.00		96.60	
34	Sports	5'693.60		10'400.00	2'0	00.00	
34.301.0	Traitement personnel d'entretien	2'293.60		7'000.00			
34.365.0	Dons aux sociétés sportives	3'400.00		3'400.00	2'0	00.00	
39	Culte, église	1'011.10	450.00	600.00	3'5	31.85	2'934.00
39.301.0	Traitement personnel conciergerie	300.00		300.00		800.00	
39,312.0	Frais électricité, chauffage	77.75		200.00		97.85	
39.313.0	Achat fournitures, marchandises			100.00			
39.314.0	Frais d'entretien Chapelle de Nierlet	183.35			2'4	84.00	
39.380.0	Versement au fonds de réserve Chapelle	450.00			4	50.00	
39.469.0	Dons pour rénovation chapelle Nierlet		450.00				450,00
39.480.0	Prélèvement fonds de réserve Chapelle						2'484.00

Compte	Désignation	Compt	es 2013	Budge	et 2013	Compt	es 2012
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
4	SANTE	209'758.60	6'303.45	209'600.00	4'000.00	203'375.25	4'725.85
40	Hôpitaux	9'890.55		13'300.00		11'516.75	
40,351.0	Participation aux dépenses cantonales	-535.35		2'600.00		2'390.05	
40.352.0	Particip.à l'Association pour l'ambulance	10'425.90		10'700,00		9'126.70	
41	Homes médicalisés	154'136.00		145'950.00		143'455.05	
41.351.0	Particip.subv. cant. des soins spéciaux	103'761.15		93'300.00		100'119.55	
41.352.0	Particip.au home médicalisé			1'400.00		1'717.40	
41.352.1	Particip.aux frais des homes (CODEMS)	50'374.85		51'250.00		41'618.10	
44	Soins ambulatoires	40'271.50		44'350.00		43'208.20	
44.352.0	Part.frais Comm.sarin.soins+aide familiale	1		200.00			
44.352.1	Particip.aux indem.forfaitaires Croix-Rouge	17'373.00		16'000.00		14'566.00	
44.352.2	Particip.aux frais de ~Passe-Partout~	259.00		300.00		284.70	
44.365.0	Particip.serv.soins à domicile Croix-Rouge	20'992.00		26'200.00		26'750.00	
44.365.1	Part.puériculture	1'647.50		1'650.00		1'607.50	
46	Service médical des écoles	5'460.55	6'303.45	6'000.00	4'000.00	5'195.25	4'725.85
46.351.1	Service dentaire	4'470.55		5'000.00		4'745.25	
46,351,2	Visites médicales	990.00		1'000.00		450.00	
46.433.0	Particip.des parents aux soins dentaires		6'303.45		4'000.00		4'725.85

Compte	Désignation	Compte	ss 2013	Budge	et 2013	Compte	s 2012
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
5	AFFAIRES SOCIALES	304'026,47	9'744.00	312'250.00	12'000.00	269'416.25	16'938.00
54	Structures d'accueil à la petite enfance	38'673.42	9'744.00	36'000.00	12'000.00	36'870,05	16'938.00
54.365.0	Subv.aux crèches et garderies d'enfants	13'013.52		10'000.00		8'603.00	
54.365.1	Subventions aux mamans de jour	3'890.70		4'000.00		4'413.45	
54.365.2	Subvention aux écoles maternelles	21'769.20		22'000.00		23'853.60	
54.433.0	Part.des parents aux écoles maternelles		9'744.00		12'000.00		16'938.00
55	Invalidité	152'536.85		152'800.00		147'350.80	
55.351.0	Part.aux dép.cant.instit.spéc.et handicapés	152'536.85		152'800.00		147'350.80	
58	Assistance	112'816.20		123'450.00		85'195.40	
58.300.0	Jetons et frais de la Commission			1'000.00		833.00	
58.351.0	Participation aux frais cant. d'assistance	43'859.85		53'100.00		47'207.15	
58.351.1	Part.aux avances s/contrib.d'entr.n.récup.	3'839.50		3'900.00		3'623.95	
58.351.2	Aide aux victimes d'infractions	590.10		500.00		463.30	
58.351.3	Part.aux alloc.familiales pour non-actifs	2'844.25		3'050.00		3'106,10	
58.351.4	Contrib.communes au Fonds cant.de l'emploi	10'215.00		9'900.00		9'885.00	
58.352.0	Participation au Service social Sarine Ouest	48'972.80		49'000.00		18'276.00	
58.366.1	Action de Noël et St-Nicolas	2'403.30		2'000.00		2'038.00	
58.366.2	Impôts+primes assmaladie irrécouvrables	91.40		1'000,00		-237.10	

Compte	Désignation	Compt	es 2013	Budget 2013		Compt	es 2012
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
6 / / / /	TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS	153'657.80		149'150.00		143'905.10	
62	Routes communales et génie civil	140'601.90		134'950.00		132'146.60	
62.301.0	Traitement du personnel édilitaire	15'285.25		10'500.00		27'566.60	
62.312.0	Eclairage public	5'360.10		6'000.00		4'688.20	
62.313.0	Achat fournitures, marchandises	2'063.45		2'500.00		5'193.55	
32.313.1	Achat carburant	2'490.50		2'000.00		1'930.85	
62,314.0	Entretien des routes et de l'éclairage	15'918.15		14'000.00		14'686.05	
32.314.1	Déblaiement, sablage et protect. hivernale	8'015.95		8'000.00		8'662.50	Name and
32.315.0	Entretien des véhicules et machines	5'599.15		3'000.00		666.50	
52.318.1	Assurances véhicules	2'060.10		3'500.00		2'520.20	
32.319.0	Impôts sur les véhicules	3'758.15		1'000.00		1'445.05	
32.390.0	Imputation interne des intérêts	15'101.10		19'500.00		12'587.10	
62.390.1	Imputation interne des amortissements	64'950.00		64'950.00		52'200.00	
65	Trafic régional	13'055.90		14'200.00		11'758.50	
55.316.0	Location CFF Grolley (vélos)	172.50		200.00		172.50	
55.351.0	Particip.des communes au trafic régional	12'883.40		14'000.00		11'586.00	

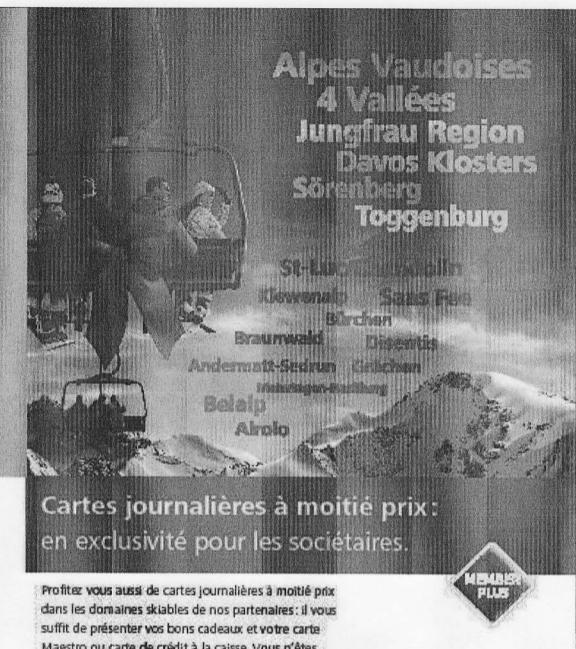
Compte	<b>Désignation</b>	Compt	es 2013	Budget	2013	Comptes	2012
		Charges	Revenus	Charges R	evenus C	harges F	Revenus
7	PROTECTION - AMENAGEMENT DE L'ENVIRONNEMENT	262'768.95	234'052.10	225'400.00	233'500.00	223'428.30	201'353.80
70	Approvisionnement en eau	103'763.00	103'763.00	77'300.00	113'000.00	76'692.30	76'692.30
70.301.0	Traitement du personnel	2'011.80		1'000.00			
70.312.0	Achats d'eau	31'937.86		31'000.00		31'706.58	
70.314.0	Entretien et rénovation des installations	39'059.80		45'000.00		6'898.95	
70.318.0	Frais d'analyse d'eau	587.95		300.00		210.65	
70.380.0	Réserve	30'165.59				37'876.12	
70.402.0	Taxes de défense-incendie (hydrants)		30'469.70		28'000.00		31'542.40
70.434.0	Location compteurs		6'779.25		6'000.00		6'610.40
70.435.0	Ventes d'eau		37'739.50		38'000.00		38'539.50
70.480.0	Prélèvement fonds de réserve approvisionnement en eau		28'774.55		41'000.00		
71	Protection des eaux	76'019.80	66'220.30	66'100.00	63'000.00	74'790.00	63'703.00
71,301.0	Traitement du personnel	4'914.85		4'000.00			
71.312.0	Electricité, téléphone,eau, combustibles	8'507.15		7'000.00		7'448.05	
71.314.0	Entretien et rénovation des installations	5'722.70		1'000.00		8'191.80	
71,351.0	Part.aux frais de lutte contre hydrocarb.			200.00			
71.352.0	Participation à la STEP Grolley	35'800.50		40'000.00		41'519.00	
71.390.0	Imputation interne des intérêts	5'274.60		4'300.00		8'031.15	
71.390.1	Amortissement du réseau d'épuration	15'800.00		9'600.00		9'600.00	
71.434.0	Taxes d'utilisation		66'220.30		63'000.00		63'703.00
72	Ordures ménagères	71'171.70	59'368.80	64'500.00	55'500.00	61'683.55	57'448.50
72.301.0	Traitement personnel	7'051.60		6'500.00			
72.313.0	Achats sacs et clips, y compris taxes	3'153.20		4'500.00		4'185.65	
72.314.0	Entretien et rénovation des installations			500.00			
72.318.0	Frais de ramassage, décharge, vidange bennes	60'966.90		53'000.00		57'497.90	
72.434.0	Taxes d'utilisation (voirie)		25'913.05		24'500.00		24'680.70
72.434.2	Taxes sur déchets		29'013.65		27'000.00		28'577.20
72,435,0	Vente sacs et clips, y compris taxes		4'442.10		4'000.00		4'190.60

Compte	Désignation	Compt	es 2013	Budge	et 2013	Compt	es 2012
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
74	Cimetière	6'014.65	700.00	5'700.00	1'000.00	251.65	
74.301.0	Salaires personnel d'entretien	1'808.70		1'800.00	The state of the s		
74.313.0	Achat fournitures, marchandises	1,000.10		100.00			
74.314.0	Frais d'entretien	600.00		500.00		251.65	
74.390.0	Imputations internes Rénovation cimetière	1'405.95		1'650.00			
74.390.1	Imputation interne amortissement Rénovation cimetière	2'200.00		1'650.00			
74.434.0	Taxes d'entrées et de concessions		700.00		1'000.00		
79	Aménagement du territoire	5'799.80	4'000.00	11'800.00	1'000.00	10'010.80	3'510.00
79.300.0	Jetons et frais des Commissions	779.60		1'000,00		1'190.00	
79.310.0	Frais de publications			500.00			
79.318.0	Honoraires des urbanistes	5'020,20		10'000.00		8'820.80	
79.318.1	Permis de construire			300.00			
79.431.0	Autorisations de construire		4'000.00		1'000.00		3'510.00
8	ECONOMIE	6'344.10		4'900.00		4'416.00	
81	Forêts et vignes	6'344.10		4'900.00		4'416.00	İ
811	Exploitation	6'344.10		4'900.00		4'416.00	
811,301.0	Traitement du personnel d'exploitation	200.00		200.00		200.00	
811.314.1	Entretien de la forêt			100.00			
811.351.0	Regroupement régional forestier	1'732.10					
811.352.0	Corporation forestière de la Sonnaz	4'412.00		4'600.00		4'216.00	

Compte	Désignation	Compte	es 2013	Budget	2013	Comptes	2012
		Section 2018 Section 2018					Revenus
9	FINANCES ET IMPOTS	320'194.35	1'908'303.55	310'970.00	1'937'280.00	443'516.50	2'069'277.15
90	Impôts	25'909.40	1'445'824.85	13'800.00	1'475'500.00	21'794.85	1'638'555.90
90.318.0	Frais de rappels et de poursuites	6'489.90		3'000.00		2'739.30	
90.318.1	Frais de perception d'impôts	1'635.60		2'000.00		1'887.95	
90.319.1	Impôts non récupérables	12'302.40		5'000.00		9'890.60	
90.320.0	Intérêts rémunératoires	5'481.50		2'000.00		7'277.00	
90.329.0	Escomptes sur acomptes \$			800.00			
90.329.1	Remises accordées			1'000.00			
90.400.0	Impôt sur le revenu (personnes physiques)		1'092'187.75		1'185'000.00		1'187'891.85
90.400.1	Impôt sur la fortune (personnes physiques)		67'268.90		58'000.00		55'814.20
90.400.2	Impôt à la source		46'760.35		5'000.00		49'134.75
90.400.4	Impôt sur les prestations en capital		-6'757.90		10'000.00		60'106.00
90.401.0	Impôt sur le bénéfice (personnes morales)		3'419.85		10'000.00		17'196,45
90.401.1	Impôt sur les fonds propres (pers. morales)		2'720.25		3'500.00		755.65
90.402.0	Contributions immobilières		128'228.80		125'000.00		138'649.60
90.403.0	Impôt sur les gains immobil, et plus-values		22'917.35		5'000.00		7'706,80
90.404.0	Impôt sur les mutations		20'467.55		5'000.00		50'172.55
90.405.0	Impôt sur les successions et donations				1'000.00		3'817.90
90.406.2	Impôt sur les appareils et distributeurs						50,00
90.421.0	Intérêts moratoires et compensatoires		9'949.85		7'000.00		10'783.60
90.436.0	Rembour, frais de rappel et poursuites		1'038.60		2'500.00		2'644.75
90.441.0	Part.à l'impôt cantonal sur les véhicules		57'623.50		58'500.00		53'831.80
93	Péréquation financière	Audient Commission	195'921.00		196'000.00		181'722.00
93.462.0	Attribution de la péréquation des ressources		167'346.00		167'400.00		153'824.00
93,462,01	Attribution de la péréquation des besoins		28'575.00		28'600.00		27'898.00
94	Gérance de la fortune et des dettes	290'216.95	241'045.70	297'170.00	239'780.00	274'599.25	222'934.60
940	Intérêts et amortissements obligatoires	190'234.05	186'485.90	191'080.00	188'580.00	173'578.70	168'624.80
940.318.0	Frais bancaires et de CCP	2'506.20		3'000.00		2'560.05	
940,322.0	Intérêts des dettes	50'224.20		57'300.00		51'022.40	
940.330.0	Amortissements obligatoires	137'332.00		130'780.00		119'782,00	
940,390.0	Imputations internes (p. ex. intérêts PC)	171.65				214.25	
940.420.0	Intérêts des capitaux et impôts anticipés		704.85		500.00		632.15
940,490.0	Imputations internes des amortissements		137'332.00		130'780.00		119'782.00
940.490.1	Imputations internes des intérêts		48'449.05	ATTACK OF A STATE OF	57'300.00		48'210.65

Compte	Désignation	Compte	s 2013	Budge	t 2013	Compte	es 2012
		Charges F	Revenus				Revenus
		00/040 40	401050.00				
942	Immeubles du patrimoine financier	99'813.40	42'850.20	105'890.00	38'500.00	99'747.95	41'600.2
942.301.0	Salaire concierge salle communale	3'000.00		3'000.00			
942.311.0	Achat mobilier salle communale			500.00			
942.311.1	Achat mobilier Auberge communale	71100 00		500.00			
942.312.0	Electr.,eau,combustible salle communale	7'406.00		7'500.00		8'411.80	
942.312.1	Electr.,eau,combustible Auberge communale	811.45		1'000.00		1'701.45	
942.312.2	Elect.,eau,combust.abri PC,buv.FC,local feu	3'174.05		3'500.00		3'432.45	
942.313.0	Achat fournitures,march.salle communale	-88.10		1'000.00		345.50	
942.313.1	Achat fournitures,march.Auberge communale	219.60		500.00		-51.00	
942.313.2	Achat fourn.,march.abri PC,buv.FC,local feu	231.50					
942.314.0	Entretien et rénovation salle communale	4'992.75		6'000.00		5'166,85	
942.314.1	Entretien et rénovation Auberge communale	8'176.55		2'000.00		8'060.85	
942.314.2	Entr.,rénov.abri PC,buvette FC, local feu			1'000.00		500,00	
942.315.0	Entr.mobilier,installations salle communale			500.00			
942.315.1	Entr.mobilier,installat.Auberge communale			500.00			
942.318.0	Assurances div., ECAB, RC salle communale	603.95		1'400.00		601.00	
942.318.1	Assurances div., ECAB, RC Auberge communale	1'820.00		1'800.00		1'248.50	
942.318.2	Ass.div.,ECAB,RC abri PC,buvette FC,loc.feu	258.85		600.00		257.60	
942,390.0	Imputation interne intérêts salle communale	13'536.85		18'800.00		14'622.30	
942.390.1	Imputation interne intérêts Auberge comm.	7'467.40		7'400.00		7'152.55	
942.390.2	Imputation interne amortiss.salle communale	37'712.00		37'700.00		37'712.00	
942.390.3	Imputation interne amortiss.Auberge comm.	5'150.00		5'340.00		5'150.00	
942.390.5	Imputation interne amortiss. local rangement	3'300.00		2'050.00		3'300.00	
942.390.6	Imputation interne intérêts local rangement	2'040.55	I weeking in some	3'300.00		2'136,10	January Nichola
942.423.0	Location Auberge		32'500.20		32'500.00		32'500.20
942.423.2	Locations salle communale		10'350.00		6'000,00		9'100.00
943	Autres bâtiments divers	169.50	11'709.60	200.00	12700.00	1'272.60	12'709.60
943.313.0	Achat fournitures, marchandises					540.00	
943.315.0	Assurances div., ECAB, RC	169.50		200.00		732.60	
943.423.0	Loyers parchets		11'709.60		12'700.00		12'709.60
99	Postes non ventilables	4'068.00	25'512.00		26'000.00	147'122.40	26'064.65
99.332.0	Amortissements supplémentaires	4'068.00				42'122.40	
99.382.7	Réserve pour achat du bus scolaire					90'000.00	
99.382.8	Réserve pour assainissement citerne école					15'000.00	
99.451.2	Recette extraordinaire (2 ans EE) sans affectation		25'512.00		26'000.00		25'938.70
99.461.0	Indemnité reprise biens hospit. par RHFS						125.95

Compte	Désignation		s 2013	Budget	2013	Comptes	s 2012
		Charges	Revenus	Charges F	Revenus	Charges F	Revenus
0	ADMINISTRATION	203'736.10	28'589.10	221'250.00	23'650.00	210'691.45	21'997.25
1	ORDRE PUBLIC	30'060.25	15'353.90	31'000.00	14'500.00	31'338.80	14'533.30
2	ENSEIGNEMENT ET FORMATION	1'126'627.60	397'783.50	777'370.00	14'400.00	747'563.20	15'368.15
3	CULTE, CULTURE ET LOISIRS	35'977.65	450.00	41'800.00		34'559.40	2'934.00
4	SANTE	209'758.60	6'303.45	209'600.00	4'000.00	203'375.25	4'725.85
5	AFFAIRES SOCIALES	304'026.47	9'744.00	312'250.00	12'000.00	269'416.25	16'938.00
6	TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS	153'657.80		149'150.00		143'905.10	
7	PROTECTION - AMENAGEMENT DE L'ENVIRONNEMENT	262'768.95	234'052.10	225'400.00	233'500.00	223'428.30	201'353.80
8	ECONOMIE	6'344.10		4'900.00		4'416.00	
9	FINANCES ET IMPOTS	320'194.35	1'908'303.55	310'970.00	1'937'280.00	443'516.50	2'069'277.15
	TOTALISATION	2'653'151.87	2'600'579.60	2'283'690.00	2'239'330.00	2'312'210.25	2'347'127.50
	Résultat		52'572.27		44'360.00	34'917.25	



Profitez vous aussi de cartes journalières à moitié prix dans les domaines skiables de nos partenaires : il vous suffit de présenter vos bons cadeaux et votre carte Maestro ou carte de crédit à la caisse. Vous n'êtes pas encore sociétaire Raiffeisen ou n'avez pas encore reçu de bons cadeaux? Alors rendez-vous dans votre Banque Raiffeisen ou consultez la page www.raiffeisen.cfvhiver

Ouvrons la voie

RAIFFEISEN

# Comptes d'investissement

## Achat du bus scolaire

- . Lors de l'assemblée du 29 mai 2013 un crédit de Fr. 75'000.00 a été accepté par l'assemblée.
- . Le bus a été acheté pour un montant de Fr. 74'500.00 et financé par un emprunt bancaire.

## Achat d'un véhicule de déneigement

- . Lors de l'assemblée du 22 mai 2012 un crédit de Fr. 85'000.00 a été accepté par l'assemblée.
- . L'achat a été réalisé pour un coût total de Fr. 81'728.05 et financé par un emprunt bancaire.

## Rénovations et réparations de routes (Trois Sapins et Route du Gottau)

- . Lors de l'assemblée du 29 mai 2013 un crédit de Fr. 28'000.00 a été accepté par l'assemblée.
- Les travaux sont entièrement réalisés pour un coût total de Fr. 25'243.00 et ont été payés par les liquidités de la commune.

## Construction collecteur eaux usées et route En Beaumontant

- Lors de l'assemblée du 19 décembre 2012 un crédit de Fr. 155'000.00 a été accepté par l'assemblée.
- . Les travaux sont entièrement réalisés pour un coût total de Fr.128'596.75 et ont été financés par un emprunt bancaire.

## Collecteur eaux usées au Chemin de l'Eglise

- . Lors de l'assemblée du 29 mai 2013 un crédit de Fr. 30'000.00 a été accepté.
- Les travaux sont entièrement réalisés pour un coût total de Fr.27'018.40 et ont été financés par un emprunt bancaire.

## Rénovation du cimetière

- Lors de l'assemblée du 29 août 2012 un crédit total de Fr. 55'000.00 a été accepté pour divers travaux.
- Les travaux ont été exécutés en 2012 et financés par un emprunt bancaire de Fr. 54'601.95.
- . Nous avons payé en 2013 les dernières factures pour Fr. 37'932.95.

## Taxes de raccordement

. Nous avons encaissé des taxes de raccordement pour l'épuration et la distribution de l'eau potable pour un total de Fr. 26'360.10.

COMPTE D'INVESTISSEMENT AU 31.12.2013									
Compte	<b>Désignation</b>	Comptes 2013		Budget 2013		Comptes 2012			
	AND THE PROPERTY OF THE PROPER	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus		
2	ENSEIGNEMENT ET FORMATION	74'500.00				27'777.45			
21	Cycle scolaire obligatoire	74'500.00				21'142.40			
21.501.0	Parc Informatique Ecole					21'142.40			
21.501.1	Achat du bus scolaire	74'500.00							
29	Bâtiment scolaire et administratif					6'635.05			
29.501.1	Entretien et rénovation des bâtiments					6'635.05			

Compte	Désignation	Comptes 2013		Bud	get 2013	Comptes 2012	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
6	TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS	106'971.05				28'624.20	
62	Routes communales et génie civil	106'971.05				28'624.20	
62.501.7	Sentier Bois du Puits					-3'000.00	
62.502.0	Rénovation Routes de Nierlet			E HEGINDING		31'624.20	
32.502.1	Achat véhicule de déneigement	81'728.05					
62.502.3	Route des Trois Sapins et traversée ruisseau	25'243.00					A

Compte	<b>Désignation</b>	Comptes 2013		Budget 2013		Comptes 2012	
				Charges	Revenus		Revenus
7	PROTECTION - AMENAGEMENT DE L'ENVIRONNEMENT	194'348.10	26'360.10	155'000.00		40'607.35	40'202.10
70	Approvisionnement en eau	800.00	14'828.40			23'788.35	29'055.60
70.502.0	PGEE Plan général évacuation des eaux	800.00					
70.503.0	Adduction d'eau Lavau					23'788.35	
70.610.0	Taxes de raccordement		14'828.40				29'055.60
71	Protection des eaux	155'615.15	11'531.70	155'000.00			11'146.50
71.501.6	Raccordement séparatif "Route en Beaumontant"	128'596.75		155'000.00			
71.501.7	Collecteur d'eaux usées Chemin de l'Eglise	27'018.40					
71.610.0	Taxes de raccordement		11'531.70				11'146.50
74	Cimetière	37'932.95				16'819.00	
74.501.1	Rénovation Cimetière	37'932.95				16'819.00	

Compte	Désignation	Comptes 2013		Budget 2013		Comptes 2012	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
9	FINANCES ET IMPOTS	26'360.10	375'819.15			62'513.45	119'320.35
94	Gérance de la fortune et des dettes					19'311.35	
942	Immeubles du patrimoine financier					19'311.35	
942.503.7	Rénovation Auberge communale et appartement					19'311.35	
99	Postes non ventilables	26'360.10	375'819.15			43'202.10	119'320.35
99.590.00	Report des investissements	26'360.10				43'202.10	
99.690.00	Report des investissements		375'819.15				119'320.35

Compte	Désignation	Compt	Comptes 2013		Budget 2013		Comptes 2012	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus	
2	ENSEIGNEMENT ET FORMATION	74'500.00				27'777.45		
6	TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS	106'971.05				28'624.20		
7	PROTECTION - AMENAGEMENT DE L'ENVIRONNEMENT	194'348.10	26'360.10	155'000.00		40'607.35	40'202.10	
9	FINANCES ET IMPOTS	26'360.10	375'819.15			62'513.45	119'320.35	
Microsoft Control	TOTALISATION	402'179.25	402'179.25	155'000.00		159'522.45	159'522.45	
	Résultat				155'000.00			

Comple	ompte Désignation		au 2013	Mouvement Débit	Mouvement Crédit	Bilan au 31.12.2013	
1	ACTIF Section 1997	4'812'829.94		6'654'143.07	6'469'060.17	4'997'912.84	
10	Liquidités	309'654.71		2'151'288.12	2'200'358.75	260'584.08	
100.00	Caisse	7'056.80		4'169.10	8'561.30	2'664.60	
101.00	CCP 17-2977-9	33'424.70		19'182.10	25'615.00	26'991.80	
101.02	BPR non-identifiés			1'801.45	1'801.45		
101.03	CCP Dons rénovation Chapelle Nierlet	32'059.75		465.95	2'488.15	30'037.55	
102.00	BCF 01.16.080094-01 compte-courant	236'376.21		1'878'832.72	1'915'256.85	199'952.08	
103.00	Raiffeisen Grolley 11641.02 compte-courant	737.25		246'836.80	246'636.00	938.05	
11	AVOIRS		792801.34	2'510'360.00	2'576'000.85		858442.19
111.00	Trésorerie de l'Etat		143861.69	873'144.25	797'270.90	ALP CONSUMER THE CONTRACTOR	67'988.34
112.31	Débiteur impôt anticipé			34.40	0.20	34.20	
115.00	Débiteurs divers	95'499.70		475'059.35	534'707.20	35'851.85	
115.01	Débiteurs impôts avant 2006	5'868.10			4.40	5'863.70	
115.03	Avance débiteurs Cercle Scolaire	36'240.00		32'930.80	30'086.70	39'084.10	
115.06	Débiteurs impôts 2006	6'867.00				6'867.00	
115.07	Débiteurs impôts 2007	3'198.95			2'701.75	497.20	
115.08	Débiteurs impôts 2008	4'175.05			2'139.95	2'035.10	
115.09	Débiteurs impôts 2009	12'060.90		20.00	564.15	11'516.75	
115.10	Débiteurs impôts 2010	27'359.30		1'521.00	17'514.15	11'366.15	
115.11	Débiteurs impôts 2011		47553.95	146'552.10	92'245.45	6'752.70	
115.12	Débiteurs impôts 2012		792654.70	979'666.55	253'776.05		66'764.20
115.13	Débiteurs impôts 2013			1'431.55	844'989.95		843'558.40
12	PLACEMENTS	261'894.10		201.25	35.80	262'059.55	
120.10	Raiffeisen Grolley 11641.05 Epargne	14'110.50		28.20		14'138.70	
120.20	Raiffeisen Grolley 11641.01 Taxes épuration	2'834.45		1.40	35.80	2'800.05	
120.30	Raiffeisen Grolley 11641.39 Epargne PC	85'836.15		171.65		86'007.80	
123.00	Immeubles loués-parchets	159'113.00				159'113.00	
13	ACTIFS TRANSITOIRES	1'463'635.22		1'580'027.65	1'488'457,77	1'555'205,10	
139.10	Autres actifs transitoires	1'463'635.22		1'481'477.65	1'463'635.42	1'481'477.45	
139.20	Reprise mobilier cercle scolaire Noréaz-Ponthaux-Prez			98'550.00	24'822,35	73'727.65	

Compte	Désignation	Bilan au	Mouvement	Mouvement	Bilan au
		01.01.2013	Débit	Crédit	31.12.2013
14	DATRIMONIE ADMINICTOATIE	3'536'4 <u>35.25</u>	4401000.05	2041207.00	217441404 20
	PATRIMOINE ADMINISTRATIF Terrains	112'757.30	412'266,05	204'207.00	3'744'494.30
140.00		102'122.55			112'757.30
141.00	Divers ouvrages de génie civil				102'122.55
141.13	Eclairage public	17'843.10			17'843.10
141.14	Eclairage public ~Au Village~	38'789.95			38'789.95
141.15	Frais d'étude Route Ponthaux-Grolley	16'374.60			16'374.60
141.16	Route Ponthaux-Grolley	290'654.45			290'654.45
141.17	Route Nierlet-Forêt	17'000.00			17'000.00
141.18	Eaux usées:Réfection de la zone C45 STAP	167'834.65		63'331.70	104'502.95
141.22	PGGE Plan général évacuation des eaux		800.00		800.00
141.23	Rte de Nierlet-les-Bois	123'449.15			123'449.15
141.24	Drainage Chemin En Boulez	48'304.30			48'304.30
141.25	Réfection chemin En Boulez	69'532.45			69'532.45
141.31	Police du feux	18'000.00			18'000.00
141.32	Sentier du Bois du Puits	66'284.90		2'000.00	64'284.90
141.33	Rénovation Routes (Grama et Fenetta)	183'949.05		16'800.00	167'149.05
141.34	Adduction d'eau Lavau	14'732.75		14'732.75	
141.35	Rénovation STAP	55'000.00			55'000.00
141.36	Rénovation Route de Nierlet	31'624.20			31'624.20
141.37	Rénovation cimetière	16'819.00	37'932.95	2'200.00	52'551.95
141.38	Route des Trois Sapins et traversée ruisseau		25'243.00		25'243.00
141.39	Raccordement séparatif Route en Beaumontant		128'596.75	95.65	128'501.10
141.40	Parc informatique	40'046.90		40'046.90	
141.41	Collecteur d'eaux usées Chemin de l'Eglise		27'018.40		27'018.40
143.00	Divers bâtiments communaux	386'784.80	36'446.90	3'300.00	419'931.70
143.15	Parc informatique Ecole	21'142.40			21'142.40
143.20	Salle, abri PC, buvette FC, local du feu	835'848.40		39'180.00	796'668.40
143.30	Rénovation Auberge communale	463'672.75		5'150.00	458'522.75
143.31	Rénovation appartement Auberge communale	39'127.15			39'127.15
143.40	Rénovation Ecole	335'216.00		4'620.00	330'596.00
146.00	Mobilier, machines, véhicules	23'524.45	81'728.05	12'750.00	92'502.50
146.11	Bus scolaire		74'500.00		74'500.00
15	Participations	34'012,00			34'012.00
155.00	Particip.au capital-actions de Châtillon	18'012.00			18'012.00
155.01	Part du Capital-actions du Service Social Sarine Ouest	16'000.00			16'000.00

Compte	Désignation	Bilan au 01.01.2013	Mouvement Débit	Mouvement Crédit	Bilan au 31.12.2013	
2	PASSIF	4812829.94	514'004.50	699'087.40	4'997'912.84	
District Supplemental Land						
20	Exigibles	77638.28	77'638.28	60'963.61	60'963.61	
200.01	Créanciers divers	77638.28	77'638.28	60'963.61	60'963.61	
22	DETTES A MOYEN ET LONG TERME	2289106.70	215'638.60	516'059.55	2'589'527.65	
221.17	Raiffeisen SG AA44625004 Complexe communal	1000000.00	17'400.00	17'400.00	1'000'000.00	
221.18	Raiffeisen SG AA44625006 Rénovation Auberge	365906.70	56'073.20	7'216.50	317'050.00	
221.25	Raiff-cred.const.Travaux en Beaumontant	303600.00	38'354.85	6'354.85	271'600.00	
221.29	Raiff-credit nouveau Parc informatique	3600.00	3'703.50	103.50		
221.31	Raiff-crédit Aménagement au Ronte	282200.00	20'221.15	6'621.15	268'600.00	
221.32	Raiffcrédit local de rangement batiment communal	87400.00	5'340.55	2'040.55	84'100.00	
221.33	RaiffCrédit pour réfection Rte Grama et Fenetta	186400.00	21'185.20	4'385.20	169'600.00	
221.34	RaiffCrédit pour sentier public	60000.00	3'198.85	1'198.85	58'000.00	
221.35	RaiffCrédit pour achat véhicule déneigement		13'534.95	83'784.95	70'250.00	
221.36	Raiff Crédit pour cimetière		3'605.95	56'405.95	52'800.00	
221.38	Raiff Crédit Rte en Beaumontant et chemin de l'Eglise		7'665.00	156'465.00	148'800.00	
221.39	RaiffCrédit pour achat du bus scolaire		533.05	75'533.05	75'000.00	
221.41	c/c Mobilier Noréaz		7'369.00	27'080.00	19'711.00	
221.42	c/c Mobilier Prez		6'434.75	47'580.00	41'145.25	
221.43	c/c Mobilier Ponthaux		11'018.60	23'890.00	12'871.40	
24	PROVISIONS	80000.00			80'000.00	
240.00	Provision pour pertes s/débiteurs	80000.00			80'000.00	
25	PASSIFS TRANSITOIRES	139380.80	139'380.80	91'277.00	91'277.00	
259.00	Passifs transitoires	139380.80	139'380.80	91'277.00	91'277.00	

Compte	Designation Communication Comm	Bilan au 01.01.2013	Mouvement Débit	M	ouvement Crédit	Bilan a 31.12.20	SECURIOR PROPERTY OF SECURITION SEC
	<b>然的现在形式是影响的</b>	01.01.2013	Denit		Gredit	31.12.20	/10
28	RESERVES	531469.57	28'774.55		30'787.24		533'482.26
280.00	Réserve fonds construction abris PC	102992.00			171.65		103'163.65
280.01	Réserve fonds chapelle Nierlet	29551.55			450.00		30'001.55
280.02	Réserve approvisionnement en eau	58792.22	28'774.55		30'165.59		60'183.26
282.0	Réserve de la police du feu	5000.00					5'000.00
282.1	Réserve pour achat terrains ou batiments futurs	75133.80					75'133.80
282.2	Réserve pour achat du bus scolaire	90000.00					90'000.00
282.3	Réserve pour assainissement de la citerne école	15000.00					15'000.00
282.5	Réserve ordures	30000.00					30'000.00
282.6	Réserve pour travaux futurs	125000.00					125'000.00
29	Fortune	1695234.59	52'572.27				1'642'662.32
290.00	Fortune nette	1695234.59					1'695'234.59
290.01	Résutat en cours		52'572.27			52'572.27	
	ENC	GAGEMENTS HORS BILAN					
		AU 31 DECEMBRE 2013					
		AU 31 DECEMBRE 2013					
				lood, see all			
	Association des communes de la Sarine pour les			028			
	services Médico-sociaux			fr.	131'598.00		
	Association du cycle d'orientation de Sarine-						
	Campagne et du Haut Lac Français			SFr.	346'664.00		
	TOTAL DES ENGAGEMENTS HORS BILAN				SFr. 478'262.00		

emtb Olivier Sàrl

DU BĂTIMENT

CATIVIER CLIENIMIET

ROUTE DU PRALET 10 • 1772 NIERLETLES-BOIS

TEL 026 466 81 20 • 079 289 05 74 • EAX 026 466 81 19

E-M-AIL of Manouena of Great Bellineach

DÉPANNAGE « ÉLECTRICITÉ » ... DÉPANNAGE « ÉLECTRICITÉ « ...



1772 Ponthaux

Tél. 026 475 12 77











Jeep

Construction de chaudières Chauffage + Sanitaire SCHWARES - SANITAIRE
1772 PONTHAUX / FRIBOURG

# PONTHAUX PONTHAUX

## **REGLEMENT SCOLAIRE**

#### RÈGLEMENT SCOLAIRE DE LA COMMUNE DE PONTHAUX

#### L'Assemblée communale de Ponthaux

#### Vu:

La loi du 23 mai 1985 sur l'école enfantine, l'école primaire et l'école du cycle d'orientation (loi scolaire) (ci-après : LS);

Le règlement du 16 décembre 1986 d'exécution de la loi scolaire (ci-après : RLS);

La loi du 25 septembre 1980 sur les communes;

L'entente intercommunale conclue par convention du 4 avril 2012.

Sur la proposition de la commission scolaire et du conseil communal

adopte les dispositions suivantes :

Objet

**Article premier.-** <sup>1</sup>Le présent règlement s'applique à l'école enfantine et primaire de Ponthaux.

<sup>2</sup> Pour l'école enfantine et primaire, la commune de Ponthaux forme un cercle scolaire avec les communes de Noréaz et Prezvers-Noréaz. La collaboration entre les 3 communes se base sur l'entente intercommunale conclue le 4 avril 2012.

<sup>3</sup> Il détermine le fonctionnement et la gestion des écoles de la commune.

Transport d'élèves (art. 6 al. 2 LS et art. 4 à 11 RLS)

- **Art. 2.-** <sup>1</sup> La commission scolaire organise les transports scolaires gratuits au sens de l'article 6 al. 2 de la loi scolaire. Ainsi, notamment :
  - a) elle fixe l'horaire et le parcours;
  - b) elle prévoit les haltes nécessaires en choisissant des endroits exempts de dangers;
  - c) elle choisit le transporteur et les chauffeurs ;
  - d) elle veille, de manière générale, à la sécurité du transport pour les élèves ;
  - e) elle veille au respect du comportement des élèves dans les transports scolaires et notamment, au respect de la charte du bus scolaire ;
  - f) elle veille à ce qu'un enseignant assure la surveillance

des élèves 10 minutes avant et 10 minutes après les horaires des classes.

<sup>2</sup> La commission scolaire demande à la Direction de l'instruction publique, de la culture et du sport la reconnaissance des transports d'élèves organisés en raison de la longueur du trajet, et au Conseil communal la reconnaissance des transports d'élèves organisés en raison du danger du trajet.

<sup>3</sup> Le Conseil communal peut en outre, si les circonstances le justifient, organiser des transports d'élèves non prévus par la loi scolaire et son règlement d'exécution.

Taxes pour les fournitures scolaires et pour certaines manifestations (art. 6 al. 3 LS et art. 12 RLS) **Art. 3.-** <sup>1</sup> Une taxe peut être perçue par le Conseil communal auprès des parents pour couvrir les frais des fournitures scolaires autres que les moyens d'enseignement

<sup>2</sup> Elle se rapporte notamment aux activités créatives, culturelles et sportives. Elle est calculée sur la base des frais effectifs. Elle se monte toutefois, au maximum, à 300 francs par élève et par année.

Les moyens d'enseignement peuvent être facturés au prix coûtant aux parents, dans la mesure où leur enfant n'en prend pas normalement soin.

Participation aux frais du cercle scolaire en cas d'accueil d'un élève d'un autre cercle scolaire (art. 10 LS) **Art. 4.-** En cas d'accueil d'un élève venant d'un autre cercle scolaire, le Conseil communal perçoit auprès du Conseil communal du domicile ou de la résidence habituelle de cet élève, conformément à l'article 10 de la loi scolaire, une participation aux frais de 5'000 francs par élève et par année.

Fréquentation de l'école d'un autre cercle scolaire pour des raisons de langue (art. 11 LS)

- **Art. 5.-** <sup>1</sup> Lorsqu'un élève du cercle scolaire est autorisé à fréquenter l'école d'un autre cercle scolaire pour des raisons de langue, le Conseil communal perçoit une taxe auprès des parents.
- <sup>2</sup> Cette taxe correspond au montant effectif de la participation demandée par l'autre cercle scolaire selon l'article 10 de la loi scolaire et au montant des frais du transport éventuel de l'élève concerné.
- <sup>3</sup> Cette taxe se monte toutefois, au maximum, à 10'000 francs par élève et par année scolaire.
- **Art. 6.-** Les frais d'écolage et de transports pour la fréquentation d'une école privée sont entièrement à la charge des parents.

Jours de congé hebdomadaire et horaire des classes (art. 22 et 23 LS et Art. 7.- ¹ Les jours de congé hebdomadaire sont les suivants :
a) pour les élèves de l'école enfantine 1H: le lundi, mardi, jeudi et vendredi matin,
pour les élèves de l'école enfantine 2H : le mardi et vendredi

art. 27 et 28 RLS)

après-midi

- b) L'enseignement alterné des 3 et 4 H a lieu mardi après-midi et le jeudi après-midi
- c) tous les élèves de l'école primaire et enfantine ont congé : le mercredi après-midi et le samedi;
- <sup>2</sup> L'horaire des classes est fixé en fonction de l'organisation des transports scolaires, il est communiqué aux parents par écrit avant le début de l'année scolaire.
- <sup>3</sup> La commission scolaire fixe en outre l'horaire des récréations.
- <sup>4</sup> La commission scolaire peut déroger aux règles sur l'horaire des classes lorsque des circonstances particulières l'exigent; elle doit toutefois respecter le règlement d'exécution de la loi scolaire en ce qui concerne le nombre des leçons.

Organisation des classes (Art. 54 al. 2 let. f LS)

- **Art. 8.-** <sup>1</sup> La commission scolaire répartit chaque année les classes dans les différents locaux ou bâtiments scolaires, en tenant compte notamment de l'organisation des transports scolaires et des horaires des classes. (art. 5 de la convention, lettre e).
- <sup>2</sup> La commission scolaire procède pendant le 2<sup>ème</sup> semestre de l'année scolaire à la répartition des classes pour l'année suivante. Le cas échéant, elle prend au préalable l'avis de l'inspecteur scolaire.
- <sup>3</sup> Lorsqu'il y a plus d'une classe du même degré, la commission scolaire décide de la répartition des élèves entre ces classes.

Commandes de matériel scolaire (art. 54 al. 2 let. c LS)

- **Art. 9.-** <sup>1</sup> La commission scolaire décide en fonction du budget communal de la fourniture aux enseignants et aux élèves du matériel scolaire nécessaire.
- <sup>2</sup> Les commandes de matériel faites par les enseignants doivent être visées par le/la président(e) de la commission scolaire. Le matériel réceptionné par les enseignants doit être contrôlé par eux. Le/la président(e) vise les factures avant de les adresser à la commune chargée de la tenue des comptes.

Engagement, congés prolongés dans enseignants (art. 45 al. 1 et art. 48 LS).

- **Art. 10.-** <sup>1</sup> La commission scolaire préavise l'engagement et les congés prolongés de l'enseignant à l'intention du conseil communal.
- <sup>2</sup> Elle examine les candidatures et procède à l'audition des candidats qu'elle a retenus.

Règlements d'école

**Art. 11.-** Les parents et les élèves se conforment au règlement d'école approuvé par le conseil communal.

Réparation des dommages

- **Art. 12.-** <sup>1</sup> Le conseil communal demande réparation pour tout dommage (vol ou déprédation) causé à son matériel, ses installations et ses locaux.
- <sup>2</sup> La commune décline toute responsabilité en cas de perte, de

destruction ou de vol d'un objet appartenant à un élève.

Entrée en vigueur et publication

**Art. 13.-** <sup>1</sup> Le présent règlement entre en vigueur dès son approbation par la Direction de l'instruction publique, de la culture et du sport. Il annule et remplace tout règlement antérieur.

<sup>2</sup> Il sera publié dans le bulletin communal et remis à la commission scolaire, à l'inspecteur scolaire, aux enseignants et, sur demande, aux parents.

Adopté par l'Assemblée communale le 27 mai 2014

La Secrétaire :

Le Syndic :

S. Renevey

P. Kaeser

Approuvé par la Direction de l'instruction publique, de la culture et du sport, le .....

Le Conseiller d'Etat, Directrice :



# INFORMATIONS COMMUNALES





#### **ADMINISTRATION COMMUNALE**

#### HORAIRE D'OUVERTURE DU BUREAU COMMUNAL

**SECRETARIAT COMMUNAL**: Mme Sylviane Renevey

> Lundi: 08h00 - 11h30

13h30 - 18h00

Mardi: 08h00 – 11h30 (Mme Riedo)

➤ Jeudi: 08h00 - 11h30

BOURSE COMMUNALE: Mme Alexandra Riedo

Lundi: 08h00 – 11h30 et 13h30 – 15h30

Mardi: 08h00 - 11h30Jeudi: 08h00 - 11h00

La permanence téléphonique est assurée durant les heures d'ouverture du bureau. Le répondeur téléphonique est à votre disposition, en dehors de ces heures, pour nous laisser un message au numéro de téléphone : 026/475.32.70.

#### Autres coordonnées :

FAX: 026/475.29.10

E-mail: ponthaux@bluewin.ch

Site Internet: www.ponthaux.ch ( toutes les informations communales y figurent, y

compris les tous ménages)

#### **COMMISSION SCOLAIRE**

Nous sommes toujours à la rechercher d'un membre pour la commission scolaire du cercle scolaire Noréaz-Ponthaux-Prez-vers-Noréaz.

Cette tâche est principalement dévolue aux parents d'enfants en âge scolaire, mais peut également intéresser toute personne concernée par l'organisation de notre cercle scolaire.



Les renseignements utiles peuvent être pris auprès de Monsieur Christian Moser, conseiller communal, au 079/541.62.20.



Les personnes intéressées peuvent s'annoncer auprès de l'Administration communale.

Nous remercions d'ores et déjà les parents qui se lanceront dans cette activité, nécessaire au bon déroulement de l'organisation de notre école.

Le Conseil communal

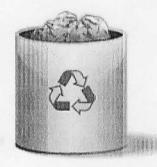


#### TAXE NON POMPIER -

Exonération de la taxe pour les étudiants et apprentis

La taxe non pompier d'un montant de Fr. 60.— est facturée annuellement, dès l'année des 20 ans et jusqu'à 50 ans.

Les étudiants et apprentis jusqu'à 25 ans sont exonérés de cette taxe, sur présentation de l'attestation de l'école suivie ou du maître d'apprentissage, durant l'année. Ils la présenteront à l'Administration communale, en début de chaque année civile.



#### - TAXE POUR LES DECHETS -

La taxe de Fr. 50.—pour les déchets est facturée annuellement, dès l'année des 18 ans.

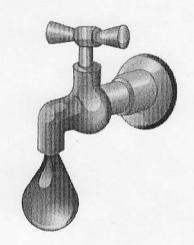
Le règlement communal ne prévoit pas d'exonération de la taxe pour les étudiants et apprentis.

#### Installations d'eau potable

Petit rappel pour les propriétaires ayant installé un adoucisseur d'eau.

Ces appareils doivent faire l'objet d'un contrôle et d'un nettoyage du filtre au moins une fois par année.

En effet, le calcaire récupéré dans ces installations forme des bactéries qui, à terme, peuvent contaminer l'eau utilisée pour la consommation.



#### Gazon



Les agriculteurs de la commune prennent en charge les déchets de tonte de gazon.

Or, il a été constaté à plusieurs reprises que tous les déchets ménagers compostables (coquilles d'œufs, troncs de choux, branches de rosiers, etc.) étaient déposés sur les tas de fumier.

Ce genre de déchets ne se décompose pas bien et se retrouvent sur les champs, lors de l'épandage. Les agriculteurs n'autorisent pas ce genre de dépôts. Afin que notre système de ramassage du gazon

perdure, il est essentiel de respecter les règles.

Gazon : Si vous ne désirez pas composter votre gazon, il peut être déposé chez l'agriculteur qui vous est attribué. (En cas de doute prière de prendre contact avec le secrétariat communal).

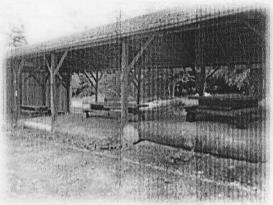
Déchets ménagers et de jardin : Si vous ne désirez pas les composter, ils doivent être éliminés dans la poubelle.

Déchets de taille : à déposer à la déchetterie verte mise à disposition à cet effet à Grolley, derrière le Landi.

#### **CABANE DE NIERLET-LES-BOIS**

Il y a un an, la cabane de la forêt de Nierlet a été rénovée et installée pour des activités de pique-nique par l'Etat de Fribourg.

La commune de Ponthaux est responsable de la gestion des lieux. Cette place a été mise gratuitement à disposition des habitants de la région.



Une organisation simple, avec réservation sur place par l'inscription de ses coordonnées et de la date de réservation a été mise en place.

Après quelques mois d'utilisation, nous devons malheureusement constater que les directives émises pour la propreté et le respect de l'état des lieux ne sont pas toujours respectées.



En effet, nous trouvons régulièrement des déchets aux alentours (mouchoirs, pampers, bouteilles ou canettes de bière, papiers ...)

Les tables sont sales, certaines abîmées par des grills portables.

Un feu a été brûlé à l'intérieur de la cabane. Le creux de feu est sale et rempli de déchets...

Nous rappelons que cet endroit doit être rendu propre et en bon état après utilisation. C'est à cette unique condition que le système actuel pourra perdurer.

#### Rappel de quelques règles d'usage :

- Les tables doivent être nettoyées après utilisation.
- Les grillades sont cuisinées à l'endroit mis à disposition. En aucun cas les grils sont posés sur les tables.
- Les mégots de cigarettes sont ramassés.
- Les papiers et autres déchets sont ramassés et emportés par les utilisateurs (ils ne sont pas jetés dans le creux de feu).
- Les bouteilles et canettes de boissons sont à emporter par les utilisateurs.

Nous comptons sur la collaboration de tous afin que cet endroit puisse rester un lieu agréable pour les activités de plein air.



#### **JUBILAIRES**

AU DÉBUT DE L'ANNÉE, NOUS AVONS EU L'HONNEUR DE FÊTER LES 90 ANS DE

#### Madame Cécile Riedo, née le 7 février 1924

A l'occasion de son anniversaire, une délégation du conseil communal lui a rendu visite et lui a offert un présent, au nom de la population de notre commune.





# UN GRAND MERCI A TOUTE LA POPULATION POUR SA PARTICIPATION ET SON AIDE LORS DE LA MANIFESTATION « Ponthaux BOUGE! »



# 115 ans de football, 10 ans de fusion,



3 communes (Avry-Rosé, Noréaz et Ponthaux), I fête : du 6 au 8 juin 2014, weekend de la Pentecôte, à Noréaz !

#### Vendredi 6 juin:

- Match des anciens du club
- Soirée raclette et ambiance



#### Samedi 7 juin:

- Journée finale tournoi de foot juniors E
- Démonstration de lutte Suisse et divers animations
- Match de gala HC Fribourg-Gottéron
- Soirée fribourgeoise avec repas typique et musique



#### Dimanche 8 juin:

-Journée famille avec randonnée, transports de bus organisés entre les villages d'Avry, Noréaz et Ponthaux, jeux et animations





Durant les 3 jours: Restauration, place de jeux, animations diverses, musique, bars et beaucoup d'ambiance et de bonne humeur...

Alors, n'oubliez pas de réserver ces dates dans votre agenda et venez préparer le Mondial du Brésil avec nous!



Vous êtes jeune, actif, bientôt ou déjà à la retraite Vous recherchez un nouveau défi Vous avez déjà une formation esa ou J&S Vous pratiquez du sport et désirez faire une formation dans le sport des Adultes esa Vous avez le contact facile et une sensibilité particulière pour les Seniors Vous êtes dynamique et avez du temps à disposition

#### Pro Senectute cherche

# Moniteurs ou Monitrices de gym

Renseignement et information: Claudine Crausaz,

Responsable formation des Adultes esa

Tél.: 026 347 12 40, claudine.crausaz @fr.pro-senectute.ch



#### Participez au plus grand meeting aérien d'Europe!

AIR14 aura lieu à Payerne sur deux week-ends :

Samedi 30 et dimanche 31 août Samedi 6 et dimanche 7 septembre 2014

Le DDPS recherche du personnel bénévole pour tenir les stands de boissons et nourriture, vendre les billets d'entrées, l'accueil, etc.

Pour vous inscrire, merci de visiter notre site Internet <a href="http://www.air14.ch">http://www.air14.ch</a> et de naviguer jusqu'à la rubrique « bénévoles ».

Si des questions subsistent, merci d'adresser un courriel à l'adresse persair14.lw@vtg.admin.ch

ou d'écrire à :

**AIR14 PAYERNE** 

Département du personnel TdC, Aérodrome militaire

1530 Payerne

A bientôt!

Le domaine du personnel AIR14

### du Bois de Moncor...

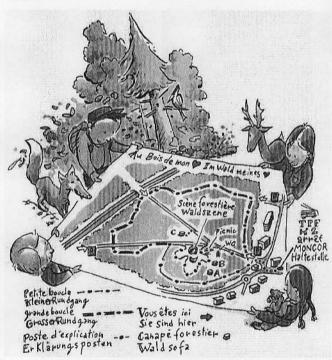


Un site pédagogique est actuellement en construction à la forêt de Moncor sur la commune de Villars-sur-Glâne. Il sera opérationnel au mois de mai 2014. L'idée est d'y présenter l'arbre et la forêt en proposant jeux, activités et devinettes sur deux boucles didactiques comprenant plus de 30 postes.

#### Au bois d'mon cœur

#### son fonctionnement

Ouvert toute l'année, le site pourra accueillir classes d'écoles, familles et amoureux de la forêt. Un pavillon d'accueil, une scène forestière, 3 canapés forestiers ainsi qu'une place de pique-nique constituent un véritable village pédagogique en forêt.



#### sa thématique

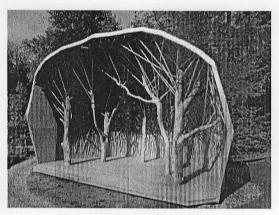
A la découverte de l'arbre et la forêt, de nombreuses thématiques sont vulgarisées : feuille ou aiguille, tous au soleil, unis contre le vent, le parcours des fourmis, âge de l'arbre, fruits et graines, la colline mystère, stère ou mètre cube, histoires forestières, la soif d'un arbre, belles dailles et bien d'autres encore. Un véritable festival pédagogique et ludique attend le visiteur.

#### son pavillon d'accueil

Toutes les informations utiles s'y trouveront ainsi qu'un lieu à l'abri afin de préparer sereinement son excursion ou sa balade.

#### sa scène forestière

Servant d'abri en cas d'intempéries, permettant la présentation de petits spectacles, la scène est l'emblème du site. Sa construction innovatrice utilisant troncs de chêne bruts et simples lattes de bois offre aux utilisateurs une ambiance architecturale originale et détonante.



#### ses canapés

Une palissade de bois, un creux du feu et quelques rondins pour s'assoir permettent l'accueil de petits groupes ou d'une classe d'école. Ces structures rudimentaires offrent un abri en cas d'intempéries et procurent une ambiance chaleureuse et conviviale.



#### son inauguration

Samedi 17 mai 2014 dès 9h00 : inauguration du site sous forme de portes ouvertes, animations des postes par des classes d'école, 11h00 partie officielle suivie d'un apéritif et de grillades, spectacle de clôture sur la scène forestière à 16h00.

#### Le clic utile

www.auboisdemoncoeur.ch

Hauterive, 2014

Service des forêts et de la faune, Frédéric Schneider Ingénieur forestier du 1<sup>er</sup> arrondissement

Illustrations et conception du site: Nikola Zaric, Echo communication



Bibliothèque d'Avry CO Sarine-Ouest Rte de Matran 24 1754 Avry-sur-Matran

### La Bibliothèque Régionale d'Avry c'est ...

#### Quoi ?

#### Plus de 17000 documents :

- · romans
- & BD
- · albums
- · revues
- documentaires

#### Comment ?

Pour tous les habitants des communes de Sarine-Ouest :

- enfant jusqu'à 16 ans gratuit
- apprenti / étudiant

CHF 15.-

· adulte

CHF 30.-

lecteur occasionnel

CHF 2.- par livre

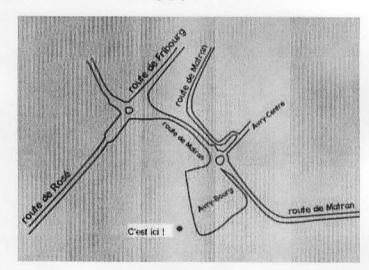
5 documents pour un prêt d'un mois

#### Quand?

mardi mercredi vendredi	15h00 - 18h00
jeudi	18h00 - 20h00
samedi	9h00 - 12h00

Vacances scolaires	
mercredi	15h00 - 18h00
samedi	9h00 - 12h00

#### Où ?



#### Mais encore en 2014 ...

> L'heure du Conte

le 1er mercredi de chaque mois, de septembre à juin

> 27 mars

"En paroles, en musique et en chansons" avec Guy Sansonnens

> 16 -17 mai

le CO fête ses 10 ans

> 8 octobre

rencontre avec l'écrivain fribourgeois Jean-François Haas

> 14 novembre

la nuit du Conte

#### Plus d'infos?

026 470 21 42 biblioavry@bluewin.ch http://bra.avry.ch



Nicolas Buchs Conseiller en assurances Téléphone 026 347 33 27 Email nicolas.buchs@mobi.ch

#### Quel est votre prochain objectif?

Protéger ceux que vous aimez.

Dans le domaine de l'assurance vie aussi, nous avons la solution qui vous convient.

# La Mobilière

Assurances & prévoyance

Agence générale Daniel Charrière Bd de Pérolles 5, 1701 Fribourg Téléphone 026 347 33 33 www.mobifribourg.ch





Gestion globale des déchets et des matières recyclables

fribourg@srsrecycling.ch

www.srsrecycling.ch



Je suis à votre service

Que puis-je faire pour vous?





Hervé Pittet

Avenue de la Gare 7 1700 Fribourg

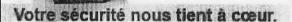
Tél. +41 58 285 22 40 Fax +41 58 285 57 62 Mobile +41 79 506 72 90 herve pittet@baloise.ch

Accédez à la propriété, un rêve Quels sont mes moyens?



Sur la route en toute sécurité Pour tout moyen de transport



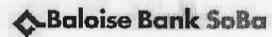


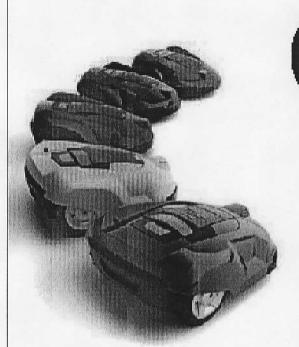
Préparez votre avenir Quels seront vos revenus?



Protégez vos biens Quelque soit votre habitation







Votre spécialiste régional pour vos robots

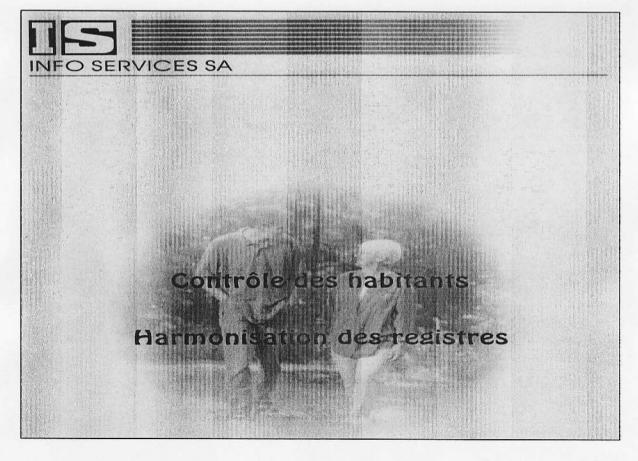
machines de jardin

Demandez-nous une offre sans engagement!

> www.christan.ch 026 476 60 00

Husqvama

TUROHER STILL HOND





MICHEL BAUDET SA 1772 GROLLEY

TEL 026/460 82 30

WWW baudet.ch baudetsa@bluewin.ch

Machines agricoles – Tracteurs – Espace vert jardinage - Vente réparation Visitez notre shop – pièces de rechanges - outillages accessoires- habits jouets



JOHN DEERE



# Votre spécialiste en stores à Givisiez

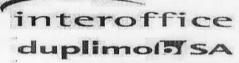
Stores à lamelles Voiets à rouleau

Volets Marquises Stores en toile Stores d'intérieur Parasols Commandes Service Réparations

0800 202 202 www.storen.ch

#### Votre centre de bureautique à Givisiez







#### Route André-Piller 2 - 1762 Givisiez - Places de parc gratuites

Département Mobilier :

tél. 026 347 26 26 - fax 026 347 26 24

Département copieur, fax, imprimante :

tél. 026 460 20 00 - fax 026 460 20 20

Département papeterie :

tél. 026 460 20 30 - fax 026 460 20 31

